

COMMUNIQUER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR



La pollution atmosphérique a des effets avérés sur la santé. Elle a aussi un coût économique estimé, en France, à 100 milliards d'euros par an, dont 20 à 30 milliards liés aux dommages sanitaires causés par les particules. Aujourd'hui, la qualité de l'air est devenue le deuxième sujet de préoccupation environnementale des Français.

Des solutions existent pour réduire les émissions de polluants, mais la mobilisation de tous est nécessaire : élus, citoyens, acteurs économiques et associations. Dans le cadre de sa politique en faveur de la qualité de l'air, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer met à leur disposition des outils de communication.

L'exposition sur la qualité de l'air (10 panneaux illustrés) s'adresse à tout citoyen souhaitant mieux comprendre ce qu'est la pollution de l'air, quels sont ses effets et quels sont les moyens pour la réduire, dans tous les secteurs (industrie, transport, résidentiel, agriculture).

Conçu pour accompagner l'exposition, le journal *Mieux respirer, c'est ça l'idée !* (format A4) rassemble la totalité des panneaux.



Les effets de la pollution atmosphérique

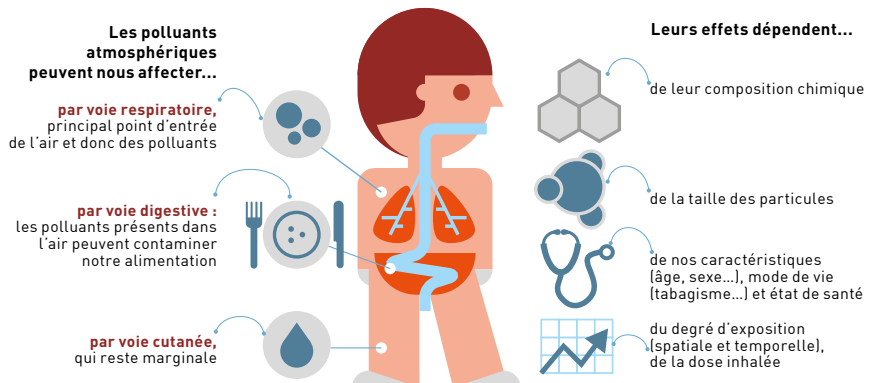


Illustration tirée de la brochure *Agir pour la qualité de l'air*



Améliorer la qualité de l'air extérieur : agir dans tous les secteurs

La brochure *Améliorer la qualité de l'air* dresse un bilan des mesures à privilégier dans chacun des secteurs : industrie, transport, résidentiel, agriculture. Elle donne des repères à partir des chiffres du dernier bilan de la qualité de l'air.

Agir pour la qualité de l'air : le rôle des collectivités

Les collectivités ont un rôle fondamental à jouer pour la qualité de l'air et protéger ainsi la santé de leurs administrés. Quel rôle peuvent-elles ou doivent-elles jouer en fonction de leurs compétences ? Quelles sont les bonnes pratiques à encourager ? Quels sont les outils pour y parvenir ?

La brochure *Agir pour la qualité de l'air : le rôle des collectivités* apporte des réponses claires aux collectivités qui s'engagent pour la réduction des émissions de polluants. C'est un outil pratique qui donne une vision globale sur le rôle des pouvoirs publics, à chaque niveau : européen, national, communal...



Pour aller plus loin

www.developpement-durable.gouv.fr/-Air-et-pollution-atmospherique,495-.html
rubriques **À lire**, **à voir**, **à partager** et **Journée nationale de la qualité de l'air**

Un kit de communication est mis à disposition pour faire connaître les enjeux de la qualité de l'air.

**Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer**

Direction générale de l'Énergie
et du Climat

92055 La Défense Cedex

Tél. 01 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER